



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

Paris, le 26 juin 2019
N° 1305

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Agnès Pannier-Runacher a reçu le rapport « Plateformes d'accélération vers l'industrie du futur : organisation, missions et financements des Centres techniques industriels (CTI) et Comités professionnels de développement économique (CPDE) »

Agnès Pannier-Runacher, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Economie et des Finances, a reçu ce mardi 25 juin le rapport « Plateformes d'accélération vers l'industrie du futur : organisation, missions et financements des Centres techniques industriels (CTI) et Comités professionnels de développement économique (CPDE) », rédigé par **Anne-Laure Cattelot**, députée du Nord, **Bruno Grandjean**, président de l'Alliance Industrie du Futur et président-directeur général du groupe REDEX, **Jean-Pierre Tolo**, dirigeant du groupe SIS, ainsi que **Julien Dubertret** et **Francois-Xavier Boell**, membres de l'Inspection générale des finances et **Jean-Louis Sikorav** et **Ghislain Brocart**, membres du Conseil général de l'économie.

Commandé par le Premier ministre en octobre 2018 dans le cadre de la mission sur les plateformes d'accélération vers l'industrie du futur confiée à Anne-Laure Cattelot, ce rapport avait pour objectif de proposer des solutions concrètes aux chefs d'entreprises du secteur de l'industrie, qui font face aujourd'hui à deux défis majeurs : la transition vers une économie décarbonnée et plus circulaire, et la transformation numérique.

Le rapport démontre que face à ces mutations, les centres techniques industriels (CTI) et les comités professionnels de développement économique (CPDE) jouent un rôle essentiel d'accompagnement des PME, en particulier pour innover, acquérir la maîtrise des technologies de l'industrie du futur, se développer et s'internationaliser.

Suite à la remise de ce rapport, le Gouvernement souhaite redéfinir un cadre de travail avec les CTI et les CPDE, en réaffirmant leurs priorités stratégiques et en mettant en place de nouveaux contrats d'objectifs et de performance pour la période 2020-2022, de façon à accroître leur impact dans la transformation de notre industrie.

Agnès Pannier-Runacher a déclaré : « *Les plateformes d'accélération vers l'industrie du futur peuvent jouer un rôle clé pour inciter les entrepreneurs à investir, en leur permettant de mieux appréhender le retour sur investissement d'une technologie. Je souhaite pouvoir commencer, en lien avec les Régions et dans le cadre du Pacte productif 2025 en cours d'élaboration, par en installer trois ou quatre à titre de « pilote » pour bien valider le modèle et la vision, et permettre ensuite d'envisager avec succès un déploiement plus large. Les chantiers qui nous attendent sont donc essentiels pour faire de l'industrie du futur une réussite en France, et je remercie chacun des auteurs de ce rapport de sa contribution à ce projet collectif.* »

Contact presse :

Cabinet Agnès Pannier-Runacher : 01 53 18 44 38 - presse.semef@cabinets.finances.gouv.fr